

## R2 : Combattre l'urgence dans les soins

*Résolution à l'intention de l'Assemblée Annuelle du 20 février 2021, en ligne*

*Dépositaires : Sabrin Derungs (GR), Maurus Müller (GR), Freya Mayer (GR), Rosalina Müller (GR), Julia Müller (GR), Livia Benesch (GR)*

La pandémie de coronavirus nous montre quels sont les métiers qui font réellement tenir notre société. C'est particulièrement évident sur le marché du travail. Les établissements de soins recherchent en ce moment plus de personnel qualifié que jamais auparavant. Les postes vacants dans le domaine des soins atteignent un niveau record. En 2020, on recherchait environ 6742 personnes (magazine d'économie ECO)<sup>1</sup>. En raison de cet énorme manque, on surcharge le personnel, qui n'a alors souvent plus le temps de s'occuper réellement des patient·e·s et des client·e·s, et doit effectuer son travail dans une logique d'efficacité.

Les formations dans les soins ne sont pas attrayantes : les salaires des stages pendant la formation en HES sont trop bas, et on est généralement soumis·e à une énorme pression émotionnelle pendant l'apprentissage et la formation. Le contact avec des personnes malades et dans des situations difficiles (par exemple : des personnes porteuses de déficiences, de maladies mentales ou des personnes âgées) peut en outre être lourd psychologiquement.

Même le personnel de soin formé est trop mal payé. Il n'y a aucun pays au monde, à part la Lettonie et la Lituanie, dans lequel le salaire moyen du personnel de santé hospitalier est, par rapport au salaire national moyen, aussi bas qu'en Suisse. Il se monte à 85% de ce dernier<sup>2</sup>. Le travail intensif et exigeant du personnel de santé s'accompagne de responsabilités qui ne peuvent justifier cette mauvaise rémunération. Les applaudissements ne suffisent pas. Si on versait des salaires décents dans le domaine de la santé, la rémunération du personnel des soins augmenterait sensiblement. Le mauvais traitement systématique des métiers féminins\* se voit clairement dans ce secteur, dans lequel près de 90% des travailleurs\*euses sont des femmes.

En raison du manque actuel de personnel de santé qualifié, les employé·e·s des hôpitaux et des EMS sont surchargé·e·s. Actuellement, les exigences du droit du travail sont de plus en plus souvent bafouées pour faire face à la charge de travail (heures supplémentaires non comptabilisées, blocs de 7 jours de travail, etc.). Les périodes de travail trop longues et la charge psychologique peuvent conduire à des graves dommages pour la santé du personnel.

En plus du droit à une bonne santé et à une bonne rémunération, le domaine de la santé manque d'une reconnaissance fondamentale pour l'importance de ces métiers. Les soins représentent bien plus que simplement l'entretien des corps, l'application des

---

<sup>1</sup> <https://www.srf.ch/news/wirtschaft/beruf-mit-hoher-belastung-pflegfachkraefte-so-gesucht-wie-nie>

<sup>2</sup> <https://www.medinside.ch/de/post/so-schlecht-verdient-das-schweizer-pflegepersonal-im-internationalen-vergleich>

médicaments ou le changement des pansements. C'est aussi accompagner des personnes au quotidien, à travers des moments difficiles de leur vie, et leur offrir un soutien.

**C'est pourquoi la JS Suisse revendique :**

- une augmentation fondamentale des salaires dans le domaine des soins
- des salaires de stage plus élevés durant la formation en HES
- une participation démocratique du personnel dans les établissements de soins
- le raccourcissement des temps de travail autorisés dans les soins
- un contrôle renforcé du respect du droit du travail dans les soins
- la garantie de la protection des personnes en formation
- la compatibilité entre la vie privée et la formation/l'emploi

Position du Comité directeur : accepter.